

Gracchus Babeuf

Son portrait et sa portée historique et sociale

En guise d'introduction, et pour illustrer, situer la pensée de Babeuf, il m'a semblé pertinent de débiter son portrait, par deux de ces citations :

« Si le peuple est souverain, il doit exercer lui-même tout le plus qu'il peut de souveraineté »

« La terre est à personne, les fruits sont à tout le monde »

Si on devait qualifier Babeuf (son action et ses convictions), dans son déterminisme, cela serait sans nul doute le mot « égalité » qui ressortirait.

EGALITE, c'est aussi le ciment de notre république, comme le rapportait Marc Blondel dans son discours de fin de mandat syndical, c'est la partie centrale de notre devise républicaine et c'est à dessein qu'elle est encadrée par LIBERTE et FRATERNITE, car obtenir l'égalité conditionne les Deux autres. BABEUF militait pour ce qu'il appelait « la parfaite égalité » (passer de l'égalité proclamée par la DDH de 1793 à l'égalité dans les faits)

D'ailleurs de nos jours, en ce moment même, c'est bien le principe d'égalité qui est attaqué par les contre réformes successives, qui elles vident de sa substance notre république laïque et sociale. Trop souvent l'égalité est remplacée par la notion d'équité.

Gracchus Babeuf est mort il y a plus de deux cents ans. Il nous touche pourtant par sa pensée, tout entière orientée vers la réduction des inégalités. Son exemple devrait nous inspirer. C'est celui d'un militant. Il n'agit pas pour améliorer son sort, ni celui d'une catégorie de citoyens : *il veut changer le monde*. Enfin, le prix qu'il a payé mérite notre respect : à partir du moment où il a commencé à militer, à la fin de 1789, il a passé la moitié de sa vie en prison. Et on l'a guillotiné en 1797.

Gracchus Babeuf - sa vie

1760-1786, Louis XV, puis Louis XVI, règnent sur la France. Babeuf naît dans une famille pauvre. Il sert comme domestique, travaille ensuite dans l'étude d'un notaire, puis se met à son compte comme spécialiste des [droits féodaux](#). Il vit à Roye, dans la Somme. Il se marie, il aura cinq enfants dont deux mourront en bas âge.

1786-1788, Babeuf étudie les philosophes, il correspond avec des intellectuels et commence à concevoir une théorie de l'égalité.

1789, la Bastille, la nuit du 4 août, la Grande peur. A Roye, Babeuf tente en vain de participer à la rédaction des [Cahiers de doléances](#), adressés au roi par sa commune. Il découvre Paris pendant l'été 1789. Il rompt avec le catholicisme car « le christianisme et la liberté sont incompatibles » pour lui.

1790-1792, le roi Louis XVI perd graduellement ses pouvoirs au profit des assemblées : constituante, puis législative. Babeuf milite à Roye contre des taxes abusives et la dilapidation des biens communaux par la municipalité. Premières incarcérations. Il se fait élire à une assemblée locale.

1793-1794, Robespierre prend le contrôle de la Convention, il tombe en juillet 94. Babeuf, devenu petit fonctionnaire municipal à Paris, milite avec les [sections populaires](#). Nouvelle incarcération.

1795, après la Convention thermidorienne, le Directoire s'installe. Libéré, Babeuf lance un journal, le *Tribun du peuple*, dans lequel il exprime ses idées égalitaires et attaque la droite au pouvoir. Nouvelle incarcération. En prison, Babeuf rencontre de nombreux militants, il fonde avec eux le groupe des [Egaux](#). Il est libéré en octobre et relance aussitôt son journal.

1796, les Egaux sont mis hors-la-loi. Babeuf se cache avec ses amis. Un indicateur les dénonce, on les arrête. Cet épisode est connu sous le nom de la « Conjuraison des EGAUX »

1797, les quarante-sept inculpés babouvistes sont jugés. Deux d'entre eux : Babeuf et son collègue Darthé, sont condamnés à mort et exécutés. (En apprenant sa condamnation, dans le prétoire même Babeuf se frappa de plusieurs coups de stylets et fut transporté mourant à l'échafaud le lendemain)

Gracchus Babeuf - ses idées

Babeuf a songé très tôt à la possibilité d'une société strictement égalitaire. Comme la plupart des penseurs de son temps, il se réfère aux origines de l'homme, ce qu'il appelle l'état naturel. A cette époque, selon lui, la propriété n'existe pas.

Or cette propriété est pour lui la source de toutes les inégalités. Il souhaite donc l'abolir. Dans l'économie de son temps, surtout agricole, cela revient à créer de fermes collectives, dirigées par les plus doués. Leur produit, après déduction de la part revenant aux producteurs, est centralisé et réparti entre les non producteurs.

Les usines deviennent aussi collectives. Tous les salaires sont égaux, y compris, par exemple, la solde des militaires quel que soit leur grade. Chacun a droit au travail, chacun a l'obligation de travailler.

Une société ainsi conçue n'a pas besoin de gouvernement, sauf pendant une brève période d'adaptation. Elle est pour Babeuf le seul moyen d'atteindre le but qu'il s'est fixé, qui doit être le seul but de toutes les sociétés, et qui est inscrit dans la constitution de 1794 : *le bonheur commun*.

Gracchus Babeuf - son époque

En 1789 le roi Louis XVI, empêtré dans d'immenses difficultés, convoque les Etats-Généraux, une sorte d'assemblée, pour chercher des moyens de régler les problèmes. Des troubles éclatent un peu partout : à Paris (prise de la Bastille) et en province (la grande peur).

Les Etats-Généraux se transforment en assemblée constituante pour modifier le régime et limiter les pouvoirs du roi. Cette assemblée deviendra législative.

Le système fonctionne mal, le roi tente de fuir, il est finalement renversé en 1792. La France devient une république, administrée par une assemblée élue au suffrage universel : la Convention

La Convention vote une nouvelle constitution, dite de 1793, très démocratique, qui ne sera jamais appliquée. La France est maintenant en guerre, la situation économique est désastreuse, la Convention est dominée par des Comités, dont celui, tout puissant, de Salut Public, où règne Robespierre. C'est un gouvernement de gauche, toujours menacé par la droite monarchiste, mais aussi par l'extrême gauche représentée à Paris par les sections de quartier, qu'animent les sans-culotte.

Robespierre tombe en juillet 1794 (Thermidor). La Convention est désormais dominée par la droite, constituée surtout d'anciens révolutionnaires enrichis à la faveur des troubles : c'est la Convention thermidorienne, qui vote une nouvelle constitution, plutôt réactionnaire, établissant un nouveau régime : le Directoire.

A partir de 1795 le Directoire (cinq "directeurs" et deux assemblées) lutte alternativement contre ses adversaires monarchistes, et contre l'extrême gauche qui réclame l'application de la constitution de 1793.

L'action de Babeuf apparaît à chaque étape. Il est agitateur en province de 1789 à 1792, milite avec les sections populaires à Paris en 1793 et 1794. Il anime un journal d'extrême gauche sous la Convention thermidorienne, réclame la constitution de 1793, et finit par conspirer contre le Directoire.

Gracchus Babeuf - la DDH de 1793

Babeuf n'a pas été condamné, comme beaucoup le pensent, pour avoir conspiré contre le gouvernement du Directoire, mais pour avoir demandé l'application de la constitution de 1793. Elle ne correspondait pas exactement aux idéaux de Babeuf, car elle maintenait le droit à la propriété, mais elle donnait plus de pouvoir au peuple et instituait plus d'égalité. Une loi dirigée contre les Egaux venait d'être votée, condamnant à mort les partisans de cette constitution. Voir aussi « le manifeste des Egaux »

Gracchus Babeuf – sa postérité

Babeuf se fit prénommer Gracchus en référence aux Gracques (Deux frères initiateurs d'une réforme agraire sous la Rome antique).

Gracchus Babeuf est resté comme l'une des grandes figures de la révolution française, et bien que restant peu connu de nos jours par nos contemporains, son héritage (son influence dans ce qui préfigure la lutte des classes) n'en est pas moins considérable.

Certains parlent d'un courant politique qui serait propre à Babeuf, LE BABOUVISME dont se rapprocherait Auguste BLANQUI, revendiquant l'égalitarisme et esquissant un présocialisme utopique.

ENGELS et MARX ont fait largement référence aux idées de Babeuf dans la construction de leurs théories sociales. Il voit en la conjuration des égaux la première forme d'une organisation politique socialiste.

Pour Rosa Luxembourg Babeuf est le premier précurseur des soulèvements révolutionnaires du prolétariat.

Citations de Babeuf par thèmes

RICHES :

Si j'observe ensuite la faible minorité qui ne manque de rien, en dehors des propriétaires terriens, je la vois composée de tous ceux qui ne mettent pas de fait la main à la pâte, de tous ceux qui se contentent de calculer, de combiner, de travestir, de raviver et rajeunir sous des formes toujours nouvelles le très vieux complot à l'aide duquel on parvient à faire remuer une multitude de bras sans que ceux qui les remuent en tirent le fruit destiné, dès le principe, à s'entasser en grande masse sous la main des criminels spéculateurs, lesquels, après s'être entendus pour réduire sans cesse le salaire du travailleur, se concertent, soit entre eux, soit avec les distributeurs de ce qu'ils ont entassé, les marchands, leurs co-voleurs, pour fixer le taux de toutes choses de telle sorte que ce taux ne soit à la portée que de l'opulence.

Lettre à Germain, 1795.

PAUVRES :

Car enfin, c'est du pauvre auquel on n'a point songé encore, c'est, dis-je, du pauvre qu'il doit être principalement question dans la régénération des lois d'un empire ; c'est lui la cause qu'il intéresse le plus de soutenir. Quel est le but de la société? N'est-ce pas de procurer à ses membres la plus grande somme de bonheur qu'il est possible? Et que servent donc toutes vos lois lorsqu'en dernier résultat elles n'aboutissent point à tirer de la profonde détresse cette masse énorme d'indigents, cette multitude qui compose la grande majorité de l'association?

Lettre à Coupé, 1791.

INEGALITE :

Au lieu de cela, les lois sociales ont fourni à l'intrigue, à l'astuce et à la souplesse les moyens de s'emparer adroitement des propriétés communes... Mais ce n'est point là où s'est borné le mal, ces travaux sont devenus enfin une ressource absolument insuffisante pour chaque individu. Tout ayant concouru à ce que les petites fortunes s'engouffrent dans les grandes, le nombre des ouvriers s'est excessivement accru. Non seulement il est résulté que les salaires ont pu être diminué de plus belle, mais qu'une très grande quantité de citoyens s'est vue dans l'impossibilité de trouver à s'occuper, même moyennant la faible rétribution fixée par la tyrannique et impitoyable opulence et que le malheur avait impérieusement forcé l'artisan d'accepter.

Cadastre perpétuel, 1789.

CONCURRENCE :

La concurrence qui, loin de viser à la perfection, submerge les produits consciencieux sous des amas de produits décevants, imaginés pour éblouir le public qui n'obtient le vil prix qu'en obligeant l'ouvrier à se perdre la main dans les ouvrages bâclés, en l'épuisant, en l'affamant, en tuant sa moralité par l'exemple du peu de scrupule; la concurrence qui ne donne la victoire qu'à celui qui a le plus d'argent; qui, après la lutte, n'aboutit qu'au monopole dans les mains du vainqueur et au retrait du bon marché. la concurrence qui fabrique n'importe comment, à tort et à travers, au risque de ne pas trouver d'acheteurs et d'anéantir une grande quantité de matière première qui aurait pu être employée utilement mais qui ne servira plus à rien.

Lettre à Germain, 1795.

CHOMAGE :

Ces malheureux sont probablement des travailleurs dépourvus d'ouvrage, ou dont les faibles gains ne peuvent plus monter à la hauteur du prix de la denrée nécessaire à la subsistance. Ces sortes

d'infortunés sont sans doute les plus dangereux dans leur détresse. Accoutumé à vivre des fruits de son industrie, il en coûte à l'homme laborieux d'être forcé d'implorer la pitié de son égal. S'il s'y abaisse dans l'excès de sa peine, malheur à celui dont il se trouve rebuté. La colère le rend prêt à tout.

Projet de pétition, 1790.

ESCLAVAGE :

C'est la grande propriété qui fait les oppresseurs et les opprimés, les oisifs gonflés de vanité et les esclaves écrasés sous le poids d'un travail excessif... C'est la grande propriété qui a inventé et soutient le trafic des blancs et des noirs (...) C'est elle qui, dans les colonies, donne aux nègres de nos plantations plus de coups de fouet que de morceaux de pain.

Lettre à Dubois de Fosseux, 1786.

ETAT NATUREL :

Dans l'état naturel, tous les hommes sont égaux. Il n'est personne qui ne convienne de cette vérité. Pour justifier l'extrême inégalité des fortunes dans l'état de la société, on a dit cependant que, même dans l'état sauvage, tous les individus ne jouissaient pas rigoureusement d'une égalité absolue, parce que la nature n'avait point départi à chacun d'eux les mêmes degrés de sensibilité, d'intelligence, d'imagination, d'industrie, d'activité et de force ; point par conséquent les mêmes moyens de travailler à leur bonheur, et d'acquérir les biens qui les procurent. Mais si le pacte social était véritablement fondé sur la raison, ne devrait-il point tendre à faire disparaître ce que les lois naturelles ont de défectueux et d'injuste?

Cadastre perpétuel, 1789.

DROIT DE VIVRE :

Le droit de vivre est le droit par excellence, il est tout ce qu'il y a de plus sacré sur terre, il est imprescriptible : attenter à ce droit, c'est commettre le plus grand de tous les crimes... Vivre ce n'est pas pâtir, ce n'est pas languir, ce n'est pas végéter à peine et se traîner tant bien que mal à grand renfort de privations et de misère depuis le berceau jusqu'à la fosse. Vivre, c'est parcourir librement le cercle de notre existence en donnant, à toutes les périodes dont elle se compose, ce qui convient à notre organisation tant au physique qu'au moral. Le droit naturel de l'homme n'est pas autre chose que son droit de vivre, consacré dans la plupart des législations qui punissent non seulement les infanticides, mais aussi les avortements et même les suicides. Vivre, dans le sens qu'il faut donner à ce mot, étant un droit, supérieur à tout ce qui a été parmi les hommes, à tort ou à raison, baptisé de droit, il s'ensuit qu'il doit être maintenu, soutenu, revendiqué, ressaisi par tous les moyens possibles, ruse ou violence - dans ce cas, rien n'est illégitime. Le droit de vivre implique d'une manière absolue celui de combattre tout ce qui, de façon ou d'autre, nuit ou s'oppose à l'exercice de ce droit : attaquer, ce n'est alors que se défendre.

Lettre à Dubois de Fosseux, 1786.

INSURRECTION :

Perfides ou ignorants! vous criez qu'il faut éviter la guerre civile? Qu'il ne faut point jeter parmi le peuple de brandon de discorde? Et quelle guerre civile plus révoltante que celle qui fait voir tous les assassins d'une part, et toutes les victimes sans défense de l'autre? Pouvez faire un crime à celui qui veut armer les victimes contre les assassins? Ne vaut-il pas mieux la guerre civile où les deux partis peuvent se défendre réciproquement?... La discorde vaut mieux qu'une horrible concorde où l'on étouffe la faim. Que les partis en viennent aux prises ; que la rébellion partielle, générale, instante, reculée se détermine ; nous sommes toujours satisfaits. Que l'on conspire contre l'oppression, soit en grand, soit en petit, secrètement ou à découvert, dans cent mille conciliabules ou dans un seul, peu

nous importe, pourvu que l'on conspire... Le peuple, dit-on, n'a point de guides : qu'il en apparaisse et le peuple, dès l'instant, brise ses chaînes et conquiert du pain pour lui et pour toutes ses générations.

Manifeste des plébéiens, 1795.

POUVOIR :

La monarchie d'un seul ou de plusieurs tombe toujours nécessairement dans des mains impures et perfides. Celui qui accepte ce pouvoir est par cela seul perfide et impur. L'homme qui a accepté une fois de boire dans la coupe de l'autorité sans bornes est un tyran et le sera toujours.

Lueurs philosophiques.

DIEU :

Le Dieu du genre humain, c'est le genre humain lui-même.

Prison d'Arras, 1795.

JUIFS :

Il est bien temps de revenir des préjugés fanatiques qui pendant si longtemps ont donné lieu à rendre ce peuple pacifique la victime malheureuse des persécutions de toutes les sectes.

Correspondance de Londres, 1789.

FEMMES :

Ne voit-on pas tous les jours des femmes mener à bien des négociations dans lesquelles les hommes les plus retors auraient échoués? Elles excellent donc dans la diplomatie - bon nombre d'établissements de commerce ont prospéré sous la direction de femmes, plus d'un mari n'a rétabli sa fortune et ses affaires délabrées qu'après en avoir confié la gestion à sa compagne plus intelligente et plus énergique que lui-même... Les ménages ainsi gouvernés ne sont pas rares. Combien de femmes sont les oracles de leurs maris qui n'entreprendraient rien, ne s'arrêteraient à aucune décision sans les avoir consultées?

...Vieille conjuration d'une moitié du genre humain pour retenir l'autre sous le joug...

Cit. par Daline.

SACRIFICE :

Ce sera lorsqu'on m'aura coupé la main, lorsque les bourreaux m'auront arraché la langue, mais ce ne sera qu'alors, que je cesserai de tracer, d'articuler et d'embrasser la défense des citoyens opprimés.

Lettre, 1792.

Texte prononcé et compilé par G HAMELIN

(Extraits du site les amis de babeuf et des travaux de JM SCHIAPPA)